



JANVIER 2012

ÉLECTIONS INTERNES

du 2 au 17 février

CONGRÈS ACADÉMIQUE

21-22-23 mars à Créteil



GRÈVE ET MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

mardi 31 janvier 2012

CONTRE

- le projet du ministre qui veut faire du chef d'établissement le seul évaluateur des enseignants.
- la dénaturation de nos métiers, les attaques contre nos statuts et nos missions.
- les suppressions de postes et la dégradation de nos conditions de travail.

POUR

- le retrait du projet de décret sur l'évaluation !
- la défense et la revalorisation de nos métiers !
- un plan pluriannuel de recrutement et une autre politique éducative !

UN PLAN D'ACTION EN JANVIER :

ACTION LOCALE

Assemblée générale d'établissement pour définir les modalités de l'action pour contraindre le ministre à renoncer à sa transformation de l'évaluation des enseignants : grève du zèle et refus de tout ce qui n'est pas statutaire, réunion d'information avec les parents d'élèves, interpellation des élus...

PÉTITION

Signer et faire signer massivement la pétition pour le retrait du projet de décret modifiant l'évaluation : <http://retraitduprojetevaluation.net>

MANIFESTATION NATIONALE

MANIFESTATION
NATIONALELUXEMBOURG
BASTILLE

14 H

ÉLECTIONS INTERNES DU SNES-FSU

DU 2 AU 17 FÉVRIER, ON VOTE !

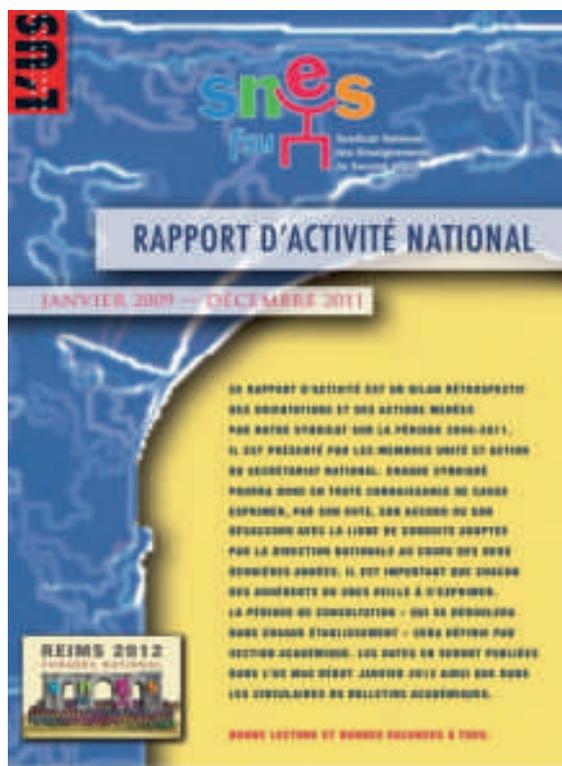
Les positions du SNES-FSU et ses orientations sont déterminées par les syndiqués du SNES. Du 2 au 17 février 2012, tous les syndiqués à jour de leur cotisation 2011-2012 sont invités à exprimer cinq votes, sur :

- Le renouvellement de la Commission Administrative Académique, à partir des listes publiées dans ce journal
- Le renouvellement des bureaux départementaux, sur des listes publiées dans ce journal
- Le rapport d'activité de la section académique (S3), publié dans ce journal
- Le rapport d'activité national, publié dans l'US
- Le rapport financier national publié dans l'US

Le vote est en principe organisé dans les sections d'établissement. Les syndiqués isolés et ceux des petits S1 ainsi que les retraités votent par correspondance.

Si vous avez reçu, inséré dans ce journal, le matériel de vote, c'est parce que vous êtes à notre connaissance dans ce cas. Votez alors sans attendre : remplissez votre bulletin de vote, glissez-le dans l'enveloppe de couleur, mettez celle-ci dans l'enveloppe blanche pré-affranchie. Inscrivez votre nom, cochez la bonne case sur l'enveloppe pré-affranchie et signez... et envoyez-la au plus tard le 17 février.

Sinon, assurez-vous que le vote est bien organisé dans votre établissement. Si ce n'est pas le cas, contactez la section académique (s3cre@snes.edu).



21, 22 ET 23 MARS

SOYEZ NOMBREUX AU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU !

Les syndiqués ont reçu dans le journal national du SNES, *l'Université Syndicaliste*, du 19 janvier, les pré-rapports du congrès. Notre congrès académique débattira de ces pré-rapports, proposera des amendements et mandatera ses délégués au congrès national. A l'issue du congrès national, qui se tiendra à Reims du 2 au 6 avril, ces rapports constitueront les mandats de notre syndicat. Les congrès constituent donc un moment important de la vie syndicale.

Tous les syndiqués peuvent participer au congrès académique. Déposez sans attendre votre demande d'autorisation d'absence en utilisant le modèle ci-dessous, accompagnée du mandat syndical. En cas de difficultés, appelez immédiatement la section académique. En tout état de cause, une attestation de présence sera délivrée lors du Congrès.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour les 21, 22 et 23 mars 2012 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux. Je suis en effet mandaté-e pour participer au Congrès Académique du SNES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

à remettre avec le mandat ci-contre

Mandat syndical

Je soussigné, Dominique CHAUVIN, Secrétaire Général de la Section Académique de Créteil du SNES, certifie que M.

est mandaté-e pour participer au Congrès Académique du SNES-FSU Créteil les 21, 22 et 23 mars 2012.

Dominique CHAUVIN

Le vote du rapport d'activité est un moment fort de la vie démocratique du SNES-FSU. Il permet à chacun-e de porter un jugement sur l'activité de la section académique pendant les deux ans et demi qui ont précédé. Les élections internes de 2009 ont placé la tendance Unité et Action largement en tête et lui ont confié la responsabilité de diriger le secrétariat académique et les trois S2. Le rapport d'activité qui vous est soumis a été rédigé par les militants Unité et Action qui assument seuls les orientations de la section académique. Cette orientation est toutefois le résultat de discussions menées avec nos camarades d'Ecole Emancipée au sein d'un bureau académique réuni très régulièrement et avec nos camarades PRSI et Emancipation élus à la commission administrative académique.

Lorsqu'en janvier 2009, nous rédigeons le précédent rapport d'activité, nous évoquions le recul de Xavier Darcos sur la réforme du lycée et son annonce d'un report pour une remise à plat de cette réforme. Prenant appui sur ce recul, nous appelions de nos vœux un mouvement interprofessionnel qui s'appuierait sur les secteurs les plus mobilisés pour infléchir durablement la politique de casse des services publics et des droits sociaux menée par le pouvoir. Le SNES Créteil, en clôture de son congrès académique s'était dit "convaincu qu'il est possible de faire reculer le gouvernement, [et exigeait] en particulier le retrait du projet de Master-Concours Darcos-Pécresse et l'ouverture de véritables négociations sur la réforme de la formation des enseignants, la revalorisation de leurs métiers et des salaires, les suppressions de postes...". Ces attentes ont été très imparfaitement satisfaites.

Les grandes orientations qui ont porté notre action syndicale académique :

ARTICULER ET AMPLIFIER LES LUTTES AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

Pendant les trois années écoulées, la section académique du SNES Créteil a mené de multiples actions, coordonnées autour d'un même fil conducteur : pour nous, il s'agissait d'une part d'établir une articulation permanente entre les actions locales, pour lesquelles nous nous sommes attachés à être au plus près des collègues en lutte dans leurs établissements mais aussi les actions départementales, académiques et nationales ayant pour objet d'intervenir sur des politiques contraires à l'intérêt du système éducatif et à l'intérêt des salariés sur des thématiques aussi essentielles que les retraites, la protection sociale ou les services publics.

Ces luttes à différents niveaux ont contribué à combattre une même politique, ce qui leur donnait une cohérence. Le SNES Créteil s'est attaché à rechercher dans tous les cas l'unité la plus large, pour permettre des mobilisations massives, sans pour autant en rabattre sur les revendications qu'il porte au nom des syndiqués. Contraints par un calendrier de mobilisation défini nationalement, une riposte parfois jugée insuffisante et la réalité de la mobilisation sur le terrain nous n'avons pas hésité non plus à prendre à plusieurs reprises nos responsabilités, dans le cadre d'actions limitées à la région parisienne, voire à la seule académie de Créteil, lorsque le contexte de mobilisation le permettait et que les actions décidées par ailleurs ne nous semblaient pas à la hauteur des attaques.

RENFORCER L'OUTIL SYNDICAL :

Si nos luttes se sont parfois heurtées à l'intransigeance du gouvernement nous restons intimement convaincus qu'il est toujours possible de renverser la situation : l'histoire sociale démontre qu'on ne gouverne pas un pays de la même manière s'il a 5% de syndiqués ou 50%. Le SNES Créteil s'est attaché à renforcer l'outil syndical, en menant de vastes campagnes d'adhésion, en contribuant activement à la formation syndicale, à la création de nouvelles sections d'établissement, à la diffusion des actions locales en cours. C'est indispensable à une action efficace, à laquelle les collègues contribuent tout autant que les militants.

LE SNES CRÉTEIL, UN ESPACE DE RÉFLEXION COLLECTIVE ET DE PRO- POSITIONS :

Pour le SNES Créteil, un syndicat est un outil de lutte mais également un espace où se construit une réflexion collective porteuse de propositions concrètes grâce à la contribution active de tous les collègues qui souhaitent s'y associer : les conditions de travail, le métier, la pédagogie, les TICE, les rythmes scolaires, la lutte contre l'échec, l'éducation prioritaire, la situation dans les vies scolaires, la formation initiale et continue, la violence scolaire, l'orientation, la lutte contre la gouvernance managériale, la réflexion sur les retraites, la protection sociale, les services publics...



Sur toutes ces questions comme sur bien d'autres, la réflexion s'est poursuivie au quotidien dans notre syndicat par l'intermédiaire de nombreux débats, stages et enquêtes menées auprès des collègues pour, grâce à vous, affiner revendications et propositions et les porter publiquement.

Cette réflexion se poursuivra naturellement à l'occasion de notre prochain congrès, qui se déroulera en mars 2012, et auquel nous vous invitons à participer nombreux.

Vous trouverez-ci dessous un bilan et une analyse des actions dans lesquelles le S3 de Créteil s'est impliqué pendant les années écoulées.

FÉVRIER 2010 : MOUVEMENT CRÉTEIL CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES, LA RÉFORME DU LYCÉE ET LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'année scolaire 2009 s'est achevée dans un climat marqué par la poursuite du mouvement du supérieur, les premières annonces concrètes sur la destruction de la formation des enseignants et l'amorce d'un mouvement interprofessionnel sur la question de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et du service public.

Le SNES Créteil a milité pour une convergence avec le mouvement du supérieur. Le 9 mars il organisait avec le SNEP, le SNUEP et les sections de Paris et de Versailles du SNES un rassemblement à La Sorbonne pour alerter l'opinion sur les suppressions de postes.

Le SNES Créteil a appelé à se joindre aux manifestations du supérieur de mars et d'avril et à faire de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars un moment de convergence de la maternelle à l'université. La section académique n'est pas parvenue à convaincre le SNES national et la FSU de la nécessité d'appeler à une grève nationale le 24 mars pour rebondir et réaliser cette convergence dans le champ de l'Éducation nationale. Il est vrai que si la campagne de refus d'être tuteur, très largement défendue par les militants du SNES Créteil, a reçu par la suite un accueil très positif de la profession et si la situation des futurs collègues a provoqué une émotion réelle parmi les collègues, il a été très difficile de transformer cet intérêt en mobilisation.

Dès la rentrée, le SNES Créteil a déposé un préavis de trois jours et appelé à un rassemblement des « mal-nommés » le 9 septembre au rectorat. Il défend l'idée d'une grève nationale dès le mois de septembre avec la possibilité d'une convergence avec le mouvement de la Poste le 22 septembre. La décision de grève nationale est prise pour le 24 novembre. Elle rassemble près de la moitié des personnels de l'académie. La section académique est convaincue de la nécessité de ne pas faire de cette journée une grève isolée. Avec les sections de Paris et de Versailles, elle appelle à la grève contre la réforme du lycée et celle des E.P.L.E. La manifestation parisienne rassemble 2500 collègues.

Le 21 janvier une nouvelle grève nationale rassemble la moitié des personnels. Le lendemain, trois lycées de l'académie reconduisent. Le SNES Créteil travaille à faire connaître ces reconductions et appelle à amplifier l'action dès le 25 janvier sans attendre la manifestation nationale du 30 janvier. Dans la semaine qui suit la

Une mobilisation continue pour la voie technologique

Dans une académie comme la nôtre où la voie technologique a joué un rôle majeur dans l'accès au baccalauréat pour un grand nombre d'élèves issus des catégories socio-professionnelles moins favorisées, la lutte pour la défense de séries technologiques de qualité a pris un sens particulier.

Le SNES Créteil a donc participé activement aux actions contre les réformes destructrices de la STI2D/STL. Vêtus de blouses bleues ou blanches, de casques, de cottes, de gilets fluorescents, les militants et syndiqués étaient présents dans tous les rassemblements et manifestations derrière la bannière de la voie technologique.

Dans le contexte d'une réforme mise en place dans la précipitation et l'opacité, le SNES Créteil a veillé à tenir informés les professeurs concernés par l'organisation de réunions et de stages et par la mise en place d'une liste de diffusion spécifique. A sa demande, il a été reçu à plusieurs reprises en audience au rectorat par les IPR chargés de la mise en œuvre de la réforme dans notre académie. A cette occasion, le SNES Créteil a réclamé que la formation des enseignants soit effective ; il a également défendu la mise en place d'une règle pour les mesures de carte scolaire de manière à éviter l'arbitraire des chefs d'établissement dans les suppressions de postes induites par la réforme. Le SNES Créteil reste farouchement opposé à la réforme Chatel de la voie technologique. Il demande une autre réforme gardant la spécificité pédagogique de cette voie et favorisant la démocratisation de l'accès au baccalauréat. Il continuera le combat contre les réformes à venir (terminale STI2D/STL et réforme des premières STG et ST2S).

manifestation nationale, la mobilisation s'étend. De 12 établissements en grève le 4 février, on passe à 26 le 11, principalement dans le 93 et le 94. Chaque jour les militants participent aux AG de ville et aux AG départementales. Ils font connaître l'évolution et le développement de la mobilisation. Sur le site du SNES Créteil, la rubrique « mobilisations des établissements » mise à jour quotidiennement reçoit chaque jour plusieurs centaines de visites.

Le 16 février, 5000 collègues défilent à Paris à l'appel du SNES, de la CGT, de SUD, de la FSU 93 et de l'AG des établissements. Ce mouvement contre la destruction de la formation des enseignants, la réforme du lycée, les suppressions de postes et la dégradation des conditions de travail connaît son pic ce jour-là. Des problèmes de violence en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne ont un effet levier dans certains établissements. La très forte médiatisation et la gravité des événements au lycée Chérioux de Vitry suscitent une grande émotion dans le 94. Le 12 mars, après les congés de février, la grève nationale est majoritaire et le SNES Créteil appelle à nouveau à la grève le 18. Le matin un rassemblement a lieu au rectorat, centré sur deux questions : les conditions d'affectation des stagiaires et les suppressions de postes. L'après midi, un millier de manifestants se rend au ministère. Après les vacances le mouvement connaît une décrue. Ce mouvement d'ampleur n'a pas empêché la mise en place de la réforme du lycée ni la destruction de la formation des maîtres. En revanche il a modifié les rapports de force locaux et a obligé le rectorat à recréer 140 postes du fait des refus collectifs des heures supplémentaires. Un refus là aussi largement suscité par le SNES Créteil et ses militants qui ont mené campagne sur le sujet au printemps 2010.

RENTREE 2010 : MOUVEMENT DES RETRAITES

La rentrée 2010 a été marquée par une actualité sociale très forte. Le 6 septembre un tiers des collègues étaient en grève pour dénoncer une rentrée impossible : réforme du lycée, suppressions de postes, stagiaires 18h, multiplication des compléments de service, disparition des COPsy, socle commun et livret de compétences. Malgré la grève du 7 pour défendre les retraites, le SNES a réussi à placer son action au cœur des discussions sur la rentrée. La couverture médiatique a été particulièrement nourrie et positive et la position du SNES Créteil pour le maintien de cette journée a été confortée par les faits.

Dès le 7 septembre, le mouvement pour la défense des retraites débutait avec des grèves qui sont allées crescendo. Le 23 septembre, puis les 2, 12 et 19 octobre la mobilisation a été extrêmement suivie. L'unité syndicale à 8 a permis des temps de mobilisations ext-

Exiger du SIEC le paiement rapide des indemnités d'examens

Dans le but d'améliorer les conditions de convocation et d'indemnisation au bac et au BTS, le SNES Créteil a maintenu une pression continue sur le SIEC. Chaque année, nous avons obtenu une audience auprès du directeur du SIEC, parfois avec difficulté (en mai 2011, ce n'est qu'après avoir publié un communiqué de presse commun aux SNES Paris-Créteil-Versailles que nous avons pu obtenir une date d'audience !). Lors de ces audiences, le SNES a demandé et obtenu que soit élargi le vivier de correcteurs aux examens de manière à diminuer le nombre de copies par collègue. Il a également obtenu l'assurance que les stagiaires ne soient pas convoqués aux examens. Opposé au nouveau calendrier du bac résultant de la « reconquête du mois de juin », il a fait pression auprès du SIEC pour que soit augmenté au maximum le délai de correction notamment en philosophie.

Le principal point de discord reste les retards répétés de versement des indemnités et des remboursements de frais : le SNES Créteil refuse l'argument des problèmes techniques dus à la mise en place de nouvelles applications de paiement (Stefanie puis Imag'in). Il a relayé auprès du SIEC - et continue de le faire - les demandes individuelles de suivi de dossiers de paiement. En 2010-11 des retards s'étant accumulés de manière intolérable depuis plusieurs sessions (pour les BTS notamment), le SNES Créteil a lancé une campagne de courriers adressés directement au Recteur pour que soit accéléré le paiement des examens : bien suivie par les collègues concernés, cette action a permis de débloquent un grand nombre de dossiers. Nous serons vigilants pour la session 2012. Le SNES Créteil est attaché à ce que les examens restent nationaux, anonymes et terminaux. Il continuera à se battre pour qu'ils se déroulent dans les meilleures conditions pour les candidats et les examinateurs.

rêmement forts. Les vacances de la Toussaint ont permis au gouvernement d'isoler les secteurs les plus mobilisés. Après la Toussaint, la manifestation du 23 novembre a marqué un très net recul de la mobilisation. Malgré un très fort coefficient de sympathie parmi la population, la mobilisation n'est pas parvenue à s'étendre assez pour faire reculer un gouvernement extrêmement déterminé. L'intransigeance du gouvernement a fait hésiter de nombreux salariés au moment de se lancer dans un mouvement qui serait allé au-delà d'une logique de temps forts. Pendant toute la période, les militants du SNES Créteil ont mené un très grand travail pour convaincre la profession que d'autres choix étaient possibles pour financer les retraites et garder la retraite à 60 ans et à taux plein.

Cependant si les salariés et les syndicats ont perdu face à l'autoritarisme de Sarkozy qui est parvenu à imposer sa réforme en faisant peser sur les seuls salariés la facture du système de retraite, la puissance des journées de grève et de mobilisation qui se sont succédé ont marqué un tournant dans les rapports entre l'opinion et le gouvernement. Le mouvement et son issue vont laisser des traces sur toute la période suivante. Alors que la crise financière et économique s'est installée, on assiste à un face à face entre un pouvoir qui paie lors des élections cantonales et sénatoriales le prix de son intransigeance et des fédérations



syndicales n'ont plus réussi à mobiliser massivement pour une autre politique en matière d'emploi, de pouvoir d'achat des salaires et des pensions. Assommés par l'autoritarisme et les passages en force du gouvernement, découragés par la multiplication des attaques contre la protection sociale et les acquis qui fondent notre société, contre les services publics en générale et l'Education Nationale en particulier, nos concitoyens ont douté de l'efficacité des mobilisations collectives. Tout en restant conscients des inégalités sociales produites par la politique ultralibérale et l'injuste inefficacité des divers plans de rigueur destinés à lutter contre la prétendue « crise de la dette », nombreux sont ceux qui ont cédé à la résignation, fondant leurs espoirs sur la seule alternative politique consécutive à un changement de majorité en 2012.

RENTREE 2011 LA CASSE DE L'ÉCOLE SE POURSUIT.

Dans l'Éducation, la préparation de la rentrée 2011, a été marquée par cette difficulté à mobiliser nos collègues. Pourtant le second degré a été soumis à une suppression massive de postes : 571 dans le second degré de notre académie. Les organisations représentées boycottent le CTPA de rentrée à l'initiative de la FSU. Mécontent à son tour, le recteur boycotte à son tour le CTPA convoqué la semaine suivante. Le samedi 22 janvier, mobilisation décentralisée limitée au manque de moyens et aux suppressions de postes dans le cadre du groupe des 25. Le 8 février, le SNES appelle à la grève sur sa propre plateforme. Nouvelle manifestation nationale décentralisée le 19 mars dans le cadre du groupe des 25. Le SNES appelle toutes les académies à une manifestation nationale à Paris. Une partie des fédérations de l'Éducation appelle à la grève

Entrée dans le métier

C'est en janvier 2010 que le projet d'affecter les stagiaires à temps plein a été officiellement dévoilé, contre les engagements précédents du Ministre Darcos. Le SNES-FSU Créteil s'est montré très actif pour dénoncer ce scandale, alerter l'opinion, mobiliser les collègues. Avec les sections de Paris et Versailles, il lance en mars, lorsque le Recteur précise au CTPA du 23 mars les dispositions envisagées, une lettre-pétition de refus du tutorat exigeant le rétablissement d'une décharge des 2/3. Les collègues adhèrent largement au mot d'ordre, le Recteur Marois en tient rancune au SNES. Reçus à plusieurs reprises, souvent avec nos camarades des syndicats de la FSU, les militants sont accueillis très froidement, le Recteur se refusant à entrer dans la moindre discussion. Nous obtenons cependant en septembre 2010 que le Rectorat passe une convention avec Paris 12, pour utiliser les moyens gracieusement mis à disposition par l'IUFM pour accompagner les stagiaires en difficulté.

Présents presque à toutes les formations, les militants du SNES-FSU Créteil contribuent à la mobilisation des stagiaires à l'antenne de Torcy le 1er octobre 2010. Celle-ci débouche sur la création d'un collectif, Stagiaire Impossible. Cela va permettre toute l'année de continuer à dénoncer le scandale de l'affectation à temps plein... mais cela ne n'aboutit pas à une amélioration à la rentrée 2011. Au moins la mobilisation a-t-elle peut-être permis le maintien de deux heures de vraie-fausse décharge (souvent payée en heures supplémentaires !), le Recteur nous ayant d'ailleurs reproché de ne pas lui en savoir gré.

À la rentrée 2011, cinq militant-e-s s'occupent du secteur Formation des Enseignants. Avec les anciens membres du collectif Stagiaire Impossible, nos militants s'évertuent à reconstruire une mobilisation propre aux stagiaires, qui a débouché notamment sur un débrayage et une assemblée générale le 8 décembre dernier. Au-delà du soutien quotidien aux stagiaires en difficulté, notre conviction est que la page de la réforme n'est pas tournée : la dénonciation de ses effets catastrophiques est un des moyens de lutter contre elle. L'action des militants du secteur, et au-delà de tout le SNES Créteil (une trentaine ont accueilli les stagiaires les 25 août 2010 et 2011), amène les stagiaires à se tourner massivement vers le SNES.

Deux nouveautés pour les

Non-Titulaires : les CCP et le Protocole

Le fonctionnement des CCP a été extrêmement décevant et n'a répondu en rien à nos attentes notamment en termes de gestion démocratique concernant les affectations des collègues non titulaires dans un contexte d'explosion de la précarité (environ 3000 collègues non titulaires recensés).

L'administration a favorisé les commissions disciplinaires particulièrement en 2009 et en 2010 pour enregistrer les licenciements de collègues, licenciements qui se sont déroulés dans des conditions de violence extrême.

Outre ces licenciements visibles, l'administration a continué arbitrairement à ne pas renouveler des contrats aux collègues sans passer par la CCP. Les commissaires paritaires sont mis devant le fait accompli à chaque rentrée et n'ont pu intervenir que ponctuellement dès qu'ils ont eu connaissance de la situation.

On peut tout de même noter que notre opposition au recours vacations a porté ses fruits.

Un contact massif avec l'ensemble des collègues demeure difficile. On constate une amélioration sensible à travers les permanences au SNES Créteil, mais les collègues ne répondent quasiment pas aux appels à manifester (ou à se rassembler) et aux différents stages de formation organisés.

Sur le protocole, le SNES Créteil s'y est opposé dans le sens où il ne correspond pas à un plan massif de titularisation (pour notre académie, moins de 1000 collègues seraient concernés par le concours spécifique). Par contre, ce protocole fait la part belle aux CDI dans la fonction publique en facilitant l'accès.

Or, le CDI dans la fonction publique n'est qu'un leurre puisqu'il n'empêche pas le licenciement et n'apporte pas de garantie d'emploi.

Par ailleurs, on constate au fil du temps, et quand les collègues se manifestent, que notre académie, comme d'autres, ne renouvelle pas les contrats de collègues approchant les 6 années au bout desquelles l'accès au CDI est possible.

Devant cette situation, nous rappelons la nécessité d'avoir un soutien juridique spécialisé sur les non titulaires.

Le SNES s'est saisi des propos de Sarkozy sur la titularisation des non-titulaires en initiant une intersyndicale précarité qui a débouché sur la pétition « Pour en finir avec la précarité ». SNES, SNEP et SNUEP se sont aussi emparés de l'engagement présidentiel pour s'adresser à nouveau à tous les parlementaires et dénoncer une fois de plus l'usage illégal de la vacation et la nécessité de la mise en place d'un véritable plan de titularisation. Cette initiative a été suivie d'une action SNES-SNEP-SNUEP le 16 juin 2010 devant l'Assemblée Nationale où des délégations ont été reçues en audience par les groupes parlementaires.

La FSU a mené également en intersyndicale des rassemblements le 9 décembre 2010 et le 20 janvier 2011 alors que les négociations s'engageaient au ministère de la Fonction publique. Avec la FSU, le SNES a été partie prenante des négociations sur les non-titulaires pour établir un constat de la situation à partir des remontées académiques, poser les revendications d'un véritable plan de titularisation puis arra-



cher des avancées alors que le projet gouvernemental prévoyait a minima l'accès au dispositif de titularisation aux seuls CDI et uniquement à ceux en poste le 31 mars.

Durant cette période, le SNES a concouru à la médiatisation du dossier, a interpellé régulièrement le ministère de l'Éducation, notamment au CTM, pour que des groupes de travail s'engagent sans délai sur la situation des non-titulaires ; il a également informé constamment les collègues sur les étapes des discussions par le biais de publications spéciales, du site internet et de nombreux stages académiques que le secteur national a animés pour éclairer les collègues sur leurs droits, faire le point sur l'actualité, procéder au recensement et poursuivre le combat contre les insuffisances du protocole.

Notre objectif reste un Plan de titularisation massif et rapide.

le 27 septembre contre les suppressions de postes et la réduction des moyens. La FSU y rajoute sa propre plateforme.

En septembre et octobre, le gouvernement impose le vote électronique dénoncé et refusé par le SNES Créteil. Cette modalité de vote et la désorganisation provoquée par le rectorat et le ministère conduit à priver une bonne partie du corps électoral du droit de vote et fait baisser très fortement la participation. Le ministère avait clairement affiché son intention : s'attaquer à la position très majoritaire de la FSU et de ses syndicats dans l'Éducation. Les militants du SNES Créteil ont déployé des efforts immenses pour résister. Notre présence sur le terrain a été remarquable et le SNES est resté majoritaire dans les CAPA et CCP (54% des voix) de l'académie et la FSU est restée de loin la première organisation dans l'Éducation.

Nos collègues, avec certes une assise plus étroite, ont réaffirmé leur confiance et leur soutien à notre syndicat et à notre fédération pour s'opposer à la politique destructrice menée par le ministère et le gouvernement dans l'Éducation. Malgré ce résultat Luc Chatel a osé sortir des cartons son projet d'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement. Cette mesure renforce encore le pouvoir du chef d'établissement après la gouvernance des EPLE en 2010 et les primes aux personnels de direction et aux recteurs. La cohérence de cette politique est évidente : mise en place du management dans le service public d'Éducation pour mieux imposer des réformes et la réduction du nombre de fonctionnaires qui vont contre l'intérêt et la réussite des élèves. Les collègues ne s'y sont pas trompés. La grève du 15 décembre est majoritaire dans l'académie et le mouvement se poursuivra en janvier 2012.

SEINE ET MARNE

Comme toujours, le SNES 77 a joué sans faille son rôle de porte-parole des établissements dans toutes les instances où il siège, auprès de l'IA et du Conseil Général, par des appels téléphoniques, des demandes d'audience ou de réunions avec les collègues dans leur établissement.

Pour optimiser ces échanges, les militants n'ont jamais cessé de se rendre dans les collèges et les lycées (animation d'heures d'information syndicale, affichage et

Orientation

Les services d'orientation ont été particulièrement attaqués ces trois dernières années, tant au niveau national qu'académique, et le dialogue social dans l'académie s'est fortement dégradé. Sur cette période, le collectif académique co-psy/DCIO s'est complètement renouvelé et renforcé.

Nous avons mené un travail de fond d'information et de mobilisation des collègues (réunions régulières au niveau départemental, académique ou de l'Ile-de-France, information de tous les CIO par mail, téléphone, stages syndicaux, pétitions) et tissé, ou renforcé, des liens envers les parents (FCPE) et les élus (maires, conseillers généraux, régionaux, députés), avec l'appui actif des S2 et du S3.

Ainsi nous avons réussi à faire reculer le Rectorat sur des projets de fermeture de petits CIO ou antennes ; en revanche, malgré une mobilisation déterminée de la communauté éducative, des parents et des élus, l'IA 77 a réussi à fermer l'antenne de Dammartin en tenant caché le projet jusqu'au bout. Nous avons stoppé le projet du Conseil Général 93 consistant à ne plus financer les huit CIO à gestion départementale.

Du fait du non-remplacement des départs en retraite des conseillers d'orientation-psychologues, c'est maintenant plus de 30% des postes qui sont occupés par des non-titulaires. Même si nous avons obtenu le principe du remplacement, des problèmes d'ajustement demeurent. Suite à la gestion catastrophique de la nomination des contractuels à cette rentrée, nous avons obtenu la mise en place d'un Groupe de Travail au rectorat. Les contractuels, suite à nos interventions réitérées, sont maintenant rémunérés sur la grille des bac+5, puisque titulaires obligatoirement du titre de psychologue.

Nous avons également réussi à maintenir les postes dans les CIO, face aux sollicitations de la Cité des Métiers d'Emerainville ou de la plateforme téléphonique ONISEP.

Nous sommes intervenus sur le budget des CIO d'Etat en particulier, ce qui a contribué à obtenir une rallonge chaque année.

Nous avons largement alerté sur la nouvelle procédure AFFELNET, discriminante et opaque, que le Rectorat a maintenu malgré le rejet unanime des collègues et des parents.

Enfin, nous avons réussi à bloquer in extremis le projet de labellisation de l'ensemble des CIO du 77 (SPO 77), projet inique élaboré sans aucune concertation avec les collègues, et encore moins avec les représentants des personnels.





distributions de tracts...), poursuivant leur action par des contacts téléphoniques ou électroniques avec les collègues. Ils ont organisé des stages de formation à destination des collègues du département, notamment le stage « militer dans les établissements » qui a lieu chaque année en octobre, ainsi que ceux organisés au sein de la FSU 77. Ils ont favorisé la participation des collègues de Seine-et-Marne aux manifestations parisiennes grâce aux cars affrétés et financés par la FSU.

A l'automne 2010, la lutte contre la réforme des réformes a été l'occasion

- d'un stage organisé au sein de la FSU, à Vaux-le-Pénil, d'interventions de militants sur le sujet au cours de notre stage « militer dans les établissements »,
- d'heures d'info syndicale appuyées par un diaporama que nous avons conçu dans le but de mobiliser les collègues.

Chaque fois que cela a pu être possible, notre action a été élargie à l'interpro départementale (manifestations interprofessionnelles à Melun, Torcy, Nemours ; déplacements de militants du SNES 77 à la raffinerie de Grandpuits et mise en place d'une caisse de solidarité en soutien à l'action menée par les grévistes).

A la demande des sections syndicales de collègues, nous sommes venus argumenter sur notre opposition à la validation du Livret de Compétences lors d'heures d'information syndicale. Nous avons soutenu les collègues attaqués parce qu'ils suivaient nos mots d'ordre sur le LPC.

Chaque année les nouvelles suppressions de postes dans les établissements scolaires ont été l'occasion dans les CA mais aussi dans les communes de dénoncer vigoureusement la politique éducative mise en place : manifestation à Cregy-les-Meaux, réunion publique à Torcy en février 2011, réunion sur les nouveaux établissements ECLAIR à Meaux en juin 2011 avec parents et professeurs des écoles.

Nous nous sommes opposés aux tentatives de fusions d'établissements et de mise en place de directions uniques menées par le Rectorat dans un souci d'économie d'échelle, invivable localement. Nous avons ainsi soutenu les actions menées par les deux collègues de Lagny, par ceux de Nemours, par les lycées de Noisiel et de Torcy. Nous sommes également intervenus

Collège: empêcher le livret de compétences, lutter contre le classement ECLAIR pour éviter un collège du tri social

Dans la période, le gouvernement a franchi un pas décisif dans son instrumentalisation de l'éducation prioritaire pour en faire le laboratoire de la casse de l'école. Avec le dispositif ECLAIR, le chef est un patron qui recrute ses personnels, répartit le montant des primes à sa convenance et les élèves sont hors de la protection du cadre national. Le SNES a mis en place une liste de discussion pour permettre les échanges entre les établissements ECLAIR de l'académie et a organisé de nombreuses heures syndicales pour les aider à décider et à exprimer le refus de ce classement.

En décembre 2010 un rassemblement a ainsi été organisé au rectorat avec une intersyndicale suscitée par le SNES et les établissements classés afin de remettre les pétitions de refus signés par les collègues. Si la circulaire qui institue ce classement n'a pu être supprimée, le classement ECLAIR a rencontré dans l'académie une résistance plus forte qu'ailleurs. Le SNES n'y est pas pour rien.

Pour faire obstacle à la mise en place du livret de compétences, les militants du SNES Créteil ont depuis septembre 2010 multiplié les heures d'informations syndicales, les circulaires sur le sujet et organisé trois stages qui ont réuni plusieurs centaines de collègues. Ce gros travail militant a porté ses fruits et ce sont les trois quarts des établissements qui se sont opposés en 2011 à la mise en place du LPC dans l'académie. Le SNES a été très isolé dans cette bataille mais il a participé activement à convaincre la profession et à légitimer son refus d'un dispositif dangereux pour le collège et ses élèves.

aux côtés des enseignants pour s'opposer à certaines propositions de resectorisation, comme celle d'un collège de Savigny-le-Temple. Après avoir mené une campagne de terrain en nous rendant à plusieurs reprises dans tous les établissements du département, nous avons conservé nos sièges lors des dernières élections professionnelles (7 sièges sur 10 pour la FSU au CTD), ce qui témoigne de la confiance des collègues dans le travail du SNES 77.

Il ne s'agit là que de quelques exemples du travail constant et soutenu de notre section départementale.

Une chose est certaine : c'est par une lutte collective des collègues, au premier chef dans les établissements, que les personnels et le SNES peuvent faire avancer leurs revendications.

Les militants du SNES 77, bien que peu nombreux pour un département aussi vaste, ont su se rendre disponibles entre leurs heures de cours pour aider à construire les mobilisations dans les collèges et les lycées et les faire converger.

SEINE SAINT-DENIS

Les attaques du gouvernement contre le système éducatif ont été nombreuses ces trois dernières années. En Seine-Saint-Denis, elles se sont manifestées d'abord par la suppression de nombreux postes dans le département, l'emploi massif de contractuels et par l'augmentation des effectifs par classe. C'est la destruction progressive des spécificités du 93 que



nous avons gagnées en 1998. Parce que les politiques gouvernementales se sont faites sentir immédiatement et violemment en Seine Saint Denis, les collègues se sont aussi lancés, en février-mars 2010, dans une action de grève reconductible, démarrée sur Aubervilliers, Montreuil et Noisy-le-Grand, mouvement qui s'est rapidement étendu à l'ensemble du département grâce à une « grève marchante ». Durant ce mouvement, le secrétariat départemental s'est associé aux assemblées générales d'établissement, de villes et d'Île-de-France, a étendu le mouvement à l'ensemble du département et a agi pour lui donner une ampleur académique.

Le S2 a accompagné les collègues tout au long de leur démarche, répondant à leurs sollicitations et usant de son appareil pour développer et amplifier la mobilisation. Alors que l'Inspection académique voulait supprimer 38 postes, elle a été obligée d'en recréer 80 !

De même, au printemps 2010, alors que le Conseil Général menaçait de ne plus financer les 8 CIO à gestion départementale, le S2 a activement soutenu le collectif académique Copsy/DCIO et a participé au sauvetage de ces établissements. Les collègues ont aussi très souvent choisi de se battre par des actions locales, autant au plan de leur établissement que par des actions de ville, comme sur Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil ou La Courneuve. Les militants du S2 ont accompagné et parfois impulsé ces actions tout au long de ces trois années en les relayant par internet et par la presse, en animant des heures d'information syndicales (plus d'une cinquantaine par an en moyenne), en accompagnant les collègues à l'Inspection académique ou au rectorat, en mettant en place des assemblées générales de S1 visant autant à

informer qu'à créer des actions de niveau départemental.

Ainsi, le S2 a été lui-même moteur en proposant, en juin 2011, de réunir les S1 pour lutter contre la remise en cause des seuils historiques du 93 en collège. Suite à cette initiative du SNES 93 reprise par une large intersyndicale départementale, plusieurs centaines de collègues se sont réunis le 8 septembre 2011 devant l'Inspection académique pour demander le maintien des seuils et pour réclamer le retour dans les établissements des personnels précaires en CAE/CUI dont les postes avaient été fermés par le gouvernement en mai 2011. Cette action a préparé aussi la grève nationale du 27 septembre 2011 qui a été largement majoritaire dans le département. Le S2 a aussi relayé des actions autres que la grève destinées à contrecarrer les réformes gouvernementales. En 2010-2011, le SNES a ainsi lancé un mot d'ordre de refus de validation du LPC en collège. Relayé et diffusé par le S2, cet appel a débouché sur une situation où ce sont près de 87% des collègues qui ont empêché la mise en place du LPC. Enfin, pour le secrétariat départemental, construire l'action syndicale sur notre département se fait aussi au quotidien par un important travail de terrain.

Notre S2 se tient à disposition des S1, diffuse régulièrement de l'information syndicale, se rend dans les établissements pour distribuer des tracts, rencontrer les S1, organise chaque année deux stages syndicaux, en octobre (agir dans son établissement) et en février (DHG). Montrer que les attaques contre l'éducation en Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans des politiques nationales qui ne font qu'aggraver une situation locale déjà difficile est au coeur de notre action.

VAL-DE-MARNE

UN SYNDICALISME COMBATIF ET

UNITAIRE :

Les trois dernières années ont été marquées par des attaques sans précédent de la politique ultra-libérale du gouvernement contre les services publics dont l'Education Nationale (suppression de postes, fin de la carte scolaire, réforme des lycées, création du LPC, mise en place des établissements ECLAIR, vote électronique aux élections professionnelles, hausse de la précarité, suppression de la formation...).

Le SNES 94 a combattu cette politique et défendu une école plus juste et plus démocratique par des actions multiples (grèves, AG, de manifestations...) en collaboration avec la FCPE 94 et en recherchant toujours l'unité la plus large.

Le SNES 94 a soutenu et accompagné des délégations d'établissements pour l'obtention de classes supplémentaires, pour l'augmentation des DHG, la transformation des heures sup en heures postes, le sauvetage d'options, l'amélioration des services, l'obtention de personnels remplaçants... Il a combattu les dégradations liées à la déréglementation, à la mise en concurrence et à l'imposition de méthodes managériales.

Il est aussi intervenu dans les établissements auprès des collègues pour informer et aider à organiser la résistance autour des réformes telles que le LPC, l'histoire des arts, la réforme des lycées.

Le SNES a rappelé à travers toutes les instances où il siège ces revendications.

Il a initié des réflexions et fait des propositions pour lutter contre les graves phénomènes de violence dans le département (lycée Cherioux/Vitry, Darius Milhaud/Kremlin Bicêtre) ainsi que les incivilités quotidiennes dans les établissements. Le SNES 94 s'est engagé dans une réflexion avec des collègues et des chercheurs sur ces points.

C'est aussi l'obtention d'un poste de CPE au Collège Albert Camus du Plessis-Tréville, ou encore un combat sur les retraites et sur les pensions aux cotés des retraités.



Retraité-e-s ? oui, mais aussi syndiqué-e-s et aujourd'hui plus que jamais !

Depuis notre dernier congrès, notre nombre de syndiqués (nettement progressé) dans chaque département de l'Académie. On peut faire encore mieux! Oublier le militantisme et même le SNES dès la fin de carrière est fréquent. Et pourtant quelle erreur de limiter son influence à un bulletin de vote, en se privant de tout autre moyen de pression.

La syndicalisation des retraités a du sens : la défense de l'hôpital, de la Sécurité Sociale, du pouvoir d'achat et donc du niveau des pensions, comme celle de l'Éducation Nationale mise à mal comme jamais : tout cela nous concerne comme citoyens : quel avenir pour nous, nos familles, le pays? Tout cela nous concerne aussi!

On ne peut oublier le report tactique de la « Grande Réforme » sur la compensation de la perte d'autonomie. Or, si le rapport de la députée Rosso-Debord qui préconisait une prise en charge par les assurances privées a été écarté, c'est grâce à l'hostilité de la majorité des organisations de retraités, à la veille d'élections!

Le secteur « retraités » organise une fois par trimestre des Assemblées générales ouvertes à tous avec chaque fois un débat sur un thème d'actualité suivi d'un repas amical. Outre des conférences, il prépare au moins une visite culturelle par an, qui fait toujours le plein.

Si de nombreux retraités participent régulièrement aux permanences téléphoniques du SNES Créteil, en particulier au moment des mutations ou à la rentrée scolaire, ils sont aussi présents dans les instances du SNES et de la FSU au niveau départemental.

A cette activité, il faut ajouter d'autres instances : les SFR (sections fédérales de retraités) départementales où nous pouvons retrouver nos camarades de la FSU pour mener à bien des initiatives départementales unitaires avec les Unions de retraités des autres centrales (UCR). Les militants de l'académie se sont aussi fortement impliqués au sein des sections FGR-FP (Fédération générale des retraités de la Fonction publique) et y ont souvent pris des responsabilités dans un cadre nouveau. D'autres participent aux nombreuses commissions des CODERPA (comités départementaux des personnes âgées) sous l'égide des Conseils Généraux, qui jouent un rôle essentiel dans la politique sociale des départements.

Au moment où la démocratie est niée ou ringardisée par l'action conjointe des politiques et des marchés devenus de vraies dictatures, seule l'action collective et donc une syndicalisation dynamique peuvent s'opposer à l'austérité, alibi dont le but est d'achever le démantèlement des services publics en entraînant le pays dans la récession.

UN SYNDICALISME DE PROPOSITION :

Par des stages syndicaux, des publications, des réunions thématiques (retraites...), le SNES 94 impulse des luttes, dynamise la syndicalisation et poursuit les débats pour établir un rapport de force et faire barrage à la politique actuelle. Conforté par le soutien des collègues lors des élections professionnelles, le SNES 94 a fait alterner les luttes locales (ex : obtention d'un poste de CPE au Plessis-Tréville) avec les luttes nationales (ex : combat sur les retraites et les pensions).

CRITIQUE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

ÉCOLE ÉMANCIPÉE



Le rapport d'activité est un moment où l'on peut revenir sur le bilan des activités du SNES Créteil depuis le dernier congrès, pour nous permettre de dresser des perspectives tous ensemble.

TROIS ANS DE CONTRE-RÉFORMES.

Depuis le dernier congrès, le gouvernement n'a eu de cesse d'attaquer l'Education nationale : gel du point d'indice depuis deux ans, mastérisation, mise en place de la réforme Fillon (LPC, réforme du lycée...), suppressions importantes de postes, au profit d'embauches massives de contractuels - pas moins de 2100 pour l'académie en septembre 2011- pour « arriver à mettre un prof devant chaque classe ». Les DHG de ces trois dernières années ont supprimé tous les acquis des luttes, notamment le rattrapage des moyens obtenus avec la grève de 1998 en Seine-St-Denis. Le recteur de Créteil a été un bon élève de la classe de Sarkozy, avec la volonté d'en finir avec les CIO et les ZEP remplacés par les RAR puis les CLAIR. Plus largement, avec la réforme des retraites, le gouvernement s'en est pris à tous les salariés.

TROIS ANS DE LUTTES.

Le SNES Créteil s'est engagé dans les luttes, souvent plus pugnace que le SNES national. Par exemple, en appelant à la « grève marchante » dans le 93, ainsi qu'en prenant position contre les effets de la mastérisation. Le SNES Créteil dans son ensemble s'est battu pied à pied contre ces réformes, aussi bien dans les commissions paritaires et dans les CA d'établissement, que dans les manifestations et dans la rue. Cependant, au final, les camarades d'U&A Créteil ont trop souvent voté pour la ligne U&A dans les instances nationales à rebours de leurs propres positions académiques.

Le syndicat majoritaire dans le secteur doit jouer un

rôle essentiel dans l'impulsion des luttes et le soutien à l'auto-organisation. Si la direction U&A du SNES Créteil a évolué positivement dans ce sens, elle est restée trop en retrait à l'égard de ces formes de structuration des luttes.

CONSTRUIRE UN SYNDICAT DÉMOCRATIQUE

Nous défendons un syndicat qui rassemble l'ensemble des collègues. C'est pourquoi nous sommes attachés au droit de tendance, autant qu'à une élaboration collective, dans le respect de tous. C'est dans cette optique que l'Ecole Emancipée participe aux différentes instances et secteurs du SNES Créteil et du SNES National. Nous regrettons cependant que la logique majoritaire d'U&A l'emporte trop souvent sur une élaboration collective et partagée. Trop souvent, les décisions prises dans l'urgence sont une justification au fait de ne pas y associer les militants d'Ecole Emancipée.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE : UNE ANALYSE DU PASSÉ POUR AVANCER ENSEMBLE.

Un rapport d'activité devrait avoir une vision d'ensemble et ne pas se contenter d'une auto-satisfaction affichée. Tel qu'il est proposé, le rapport d'activité du SNES Créteil est essentiellement un empilement de rapports des différents secteurs, sans synthèse ni vision d'ensemble des réussites et des échecs de nos actions depuis 3 ans. Nous avons contribué à l'élaboration de ce rapport dans les secteurs du SNES auxquels nous sommes associés, mais nous n'avons pu travailler à la réflexion globale du rapport ; nous le regrettons car celui-ci, dans sa forme comme dans son fond, ne peut pas permettre à l'organisation d'avancer.

Pour ces différentes raisons, il nous semble difficile d'approuver totalement le rapport d'activité présenté pour la majorité U&A du SNES Créteil.

Pour nous contacter: ecreteil@gmail.com

ÉMANCIPATION

UN AVEU D'ÉCHEC (À PEINE) VOILÉ.

Dans son rappel initial des orientations, qu'elle s'était fixées à la fin de son précédent mandat en janvier 2009, la direction du S3 reconnaît explicitement l'insatisfaction légitime que l'on peut aujourd'hui éprouver au vu des résultats obtenus deux ans plus tard. Qu'il s'agisse de la politique de casse systématique des services publics en général et de l'Éducation Nationale en particulier, du massacre de la formation des enseignants avec la mise en place de la mastérisation, des suppressions de postes sans précédent comme des revalorisations salariales, le moins qu'on puisse dire c'est que le bilan du S3 est, deux ans plus tard, pratiquement inconsistant. La seule chose qu'on puisse reconnaître à la direction sortante de manière indiscutable, c'est sa lucidité et un certain sens de l'euphémisme quand elle reconnaît que « ses attentes ont été très imparfaitement satisfaites »...

Certes, on aurait mauvaise grâce à lui imputer l'entière responsabilité d'échecs répétés qui sont aussi à mettre au compte des orientations et de la stratégie de la direction U&A du SNES national. Mais, il convient quand même de rappeler que la direction académique, U&A également, a largement pris sa part dans le fiasco syndical de ces dernières années.

L'organisation des luttes portant sur des enjeux nationaux est déterminante pour la crédibilité de l'action syndicale au quotidien et facilite considérablement les mobilisations lors des conflits plus locaux. Or, à ces deux niveaux, la direction U&A a clairement fait la preuve de son incapacité à soutenir et à amplifier les initiatives des personnels combattifs. Lors du mouvement de l'hiver 2010, initié par les étudiants inscrits aux concours et donc futurs enseignants pour beaucoup d'entre eux, il faut attendre le mois de janvier pour que le S3 finisse par entendre les demandes d'appel à la grève émanant des AG d'établissements et des personnels conscients de la nécessité de participer à la mobilisation impulsée par les étudiants pour éviter les conséquences désastreuses de la mastérisation. Même si le S3 soutient en paroles les revendications des candidats inscrits au concours, notamment auprès du S4 enfermé dans un positionnement catastrophique d'acceptation à peine critique du projet du gouvernement, ses initiatives se révèlent beaucoup trop tardives et appuyées sur des revendications bien floues (pour ne pas désavouer publiquement la direction nationale du SNES), ce qui aura pour effet de susciter une incompréhension totale de la part de nos futurs collègues mobilisés, sans réussir à inverser le mouvement de décré de leur mouvement resté trop longtemps isolé.

Lors du mouvement contre la réforme des retraites à l'automne 2010, *bis repetita*. Là encore, victime du carcan unitaire prôné par la direction nationale, mais aussi de son incapacité à reprendre l'exigence du retrait de la contre-réforme des retraites, la direction académique échoue complètement à coordonner les initiatives de mobilisation interprofessionnelle impulsée par certaines AG d'établissements et de villes, notamment dans le 93. Faute de soutien et de relais dans les instances académiques, ces initiatives locales, désertées par les élus U&A, vont s'épuiser pendant plusieurs semaines à essayer de maintenir les reconductions et à étendre la mobilisation pour déjouer une stratégie de « temps forts » une fois de plus suicidaire.

De même sur la régression pédagogique et le fichage que représente le Livret Personnalisé de Compétences, sur la question du protocole sur la précarité qui exclut de la titularisation la grande majorité des non titulaires et généralise le contrat contre le statut et sur les conséquences désastreuses du dialogue social avec Sarkozy (moyens et droits syndicaux en baisse, vote électronique...), la meilleure volonté du S3, par rapport à la stratégie perdante du S4, ne suffit pas à masquer l'ambiguïté de l'orientation U&A (du S3 comme du S4) qui ne veut pas aller jusqu'au bout de la logique revendicative : refus du socle, titularisation de tous les précaires immédiate et sans conditions, retrait des réunions de concertation du dialogue social...

Quand l'exécutif du S3 parle dans son rapport d'activité de découragement et de tentation de la résignation qu'il attribue aux personnels, on ne peut s'empêcher d'y voir une forme d'aveu des symptômes de sa schizophrénie revendicative, entre les exigences du terrain qui vomit la politique Sarkozy et la tendance U&A qui organise l'échec et se condamne à l'attentisme d'une alternance politique hypothétique et guère rassurante en 2012.

En définitive, le rapport d'activité du S3 donne à lire un aveu d'échec et nous invitons touTEs les syndiquéEs à en tirer les conséquences en votant CONTRE ce rapport et pour l'orientation proposée par Émancipation (p. 20).

VOTEZ CONTRE

le rapport d'activité du S3

Pour prendre contact, participer à la préparation collective des instances et congrès, ou s'abonner à la revue « l'Émancipation syndicale et pédagogique » : ovinay@free.fr ; 0620555761



CRITIQUE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE "LES REVENDICATIONS, L'UNITÉ !"

Dans la première page du rapport d'activité académique, il est écrit :

« Le SNES Créteil s'est attaché à rechercher dans tous les cas l'unité la plus large. »

S'il s'agit de l'unité pour les revendications, on ne peut qu'y souscrire. Mais, le rapport académique ne remet pas en cause l'unité dans le cadre de l'intersyndicale avec la CFDT qui pourtant, concernant par exemple la réforme des retraites, n'a jamais repris à son compte la revendication des salariés, à savoir l'exigence du retrait du projet de réforme.

Dans cette même logique, l'intersyndicale, au lieu d'appeler à la grève nationale sur cette question, a organisé une succession de journées d'action.

Peut-on alors, dans ces conditions, tirer le bilan de la lutte contre la réforme des retraites dans les termes employés à la page 3 du rapport ? : « La mobilisation n'est pas parvenue à s'étendre assez pour faire reculer un gouvernement extrêmement déterminé. »

A l'inverse, nous ne pouvons que nous féliciter du soutien du SNES académique à la grève nationale du 15 décembre 2011 pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants.

De la même façon, nous partageons la position du SNES Créteil de refus du vote électronique rappelée en page 4 du rapport académique. Le vote électronique a en effet conduit à l'effondrement de la participation aux élections professionnelles.

Cependant, ce sont les accords de Bercy signés par les responsables de la FSU en 2008 qui envisagent la possibilité du vote électronique. Et la proposition de l'abrogation des accords de Bercy a été refusée lors de la CA Académique du 14 novembre 2011, puisque : « Les accords de Bercy, on les a signés » a déclaré un responsable académique au cours de cette réunion.

Le SNES Créteil s'est fait le porte-parole auprès du bureau national de différentes discussions qui ont eu lieu à la CA Académique. Par exemple, à la CA Académique du 13 septembre 2010, la motion générale a intégré sur le problème des retraites la proposition de grèves « dans le but d'obtenir le retrait de la réforme ».

Après l'adoption de la loi par le gouvernement, la CA Académique du 15 novembre 2010 s'est prononcée pour l'abrogation de la loi sur les retraites.

Plus de deux mois avant la publication du projet ministériel sur la nouvelle évaluation des enseignants, la CA académique du 12 septembre 2011 a réaffirmé son attachement aux statuts des personnels et aux décrets de 1950.

Texte rédigé par les représentants de PRSI

Pour tous contacts :

Martine BODIN bodin.clesse@wanadoo.fr

Jacques PERE jacpere@noos.fr



RÉPONSE AUX CRITIQUES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE PAR LA DIRECTION

UNITÉ ET ACTION

DE LA SECTION ACADÉMIQUE DE CRÉTEIL

Dans le rapport d'activité que nous avons rédigé au nom de la direction UA du S3, nous n'avons pas caché notre insatisfaction quant aux résultats obtenus ces trois dernières années. Nous n'avons pas tenté non plus de dissimuler nos difficultés à convaincre la profession de mener des actions dures, à la hauteur de l'entêtement du gouvernement. Nous avons pourtant répété à plusieurs reprises au cours de la période que seul un mouvement social de grande ampleur serait susceptible d'imposer d'autres choix politiques.

Dans les C.A. Académiques, où siègent avec nous les camarades de École Émancipée, Émancipation et PR-

SI, nous avons cultivé la volonté de prendre en compte les propositions de chacun pour enrichir nos débats et notre stratégie syndicale. Il faut tout de même souligner que, souvent, le contexte politique difficile qui a marqué les trois dernières années a conduit nos camarades des autres tendances à partager nos décisions d'action.

Certains essaient d'opposer UA Créteil et UA national. Certes, nous avons fréquemment défendu au sein des instances nationales des positions plus tranchées que celles qui ont finalement obtenu la majorité. Toutefois, on peut entendre que l'état de la mobilisation dans les autres académies n'est pas toujours celui de Créteil. Force est de reconnaître également que nos collègues ont des doutes quant à l'efficacité d'actions académiques pour s'opposer à la mise en place d'une politique qui s'applique à l'ensemble du territoire.

- EE constate qu'il est difficile « d'approuver totalement le rapport » sans appeler à voter contre.
- PRSI ne donne pas de consigne de vote et approuve un certain nombre d'initiatives du SNES Créteil.
- Seul Émancipation appelle à voter contre ce rapport. Elle nous fait le double reproche de ne pas jouer notre rôle de « soutien » et de « relais » des luttes locales tout en nous épuisant « à essayer de maintenir les reconductions et à étendre la mobilisation ». Nous voyons là un curieux paradoxe.

Nous entendons les critiques quant à la difficulté de trouver l'équilibre entre la nécessité de mener le débat démocratique dans le SNES et l'obligation de répondre sans tarder aux attentes des collègues dans tous les domaines. Nous aurons à cœur d'aller vers une vie démocratique toujours plus intense au sein de notre organisation.

Ni aveu d'échec, ni autosatisfaction. Nous tenons à réaffirmer que, face à une politique qui se caractérise par sa très grande violence sociale, nous avons tout mis en œuvre pour rester fidèles aux principes qui dirigent notre action :

- Être au plus près du niveau de mobilisation réel des personnels et tenir compte de la spécificité des trois départements de l'académie.
- S'appuyer sur les plus mobilisés pour développer les luttes.
- Construire l'action la plus large dans l'unité sans accepter d'en rabattre sur nos revendications.



UNITÉ & ACTION

UN SYNDICALISME DE MASSE, COMBATIF, AU PLUS PRÈS DU TERRAIN



Unité et action est majoritaire au SNES comme dans sa fédération, la FSU.

Les syndiqués, quelque soit leur corps ou leur statut, se retrouvent dans nos pratiques qui envisagent toutes les formes d'action pour mobiliser de façon majoritaire nos collègues. L'information que nous diffusons le plus largement possible, notre présence dans les établissements concourent à cet objectif.

Notre action repose sur un projet pour le système éducatif et pour ses personnels. Nous prônons une culture commune et une formation exigeante qui donnent à TOUS les élèves, quelque soit leur lieu de scolarisation, les moyens de réussir au collège et au lycée dans un service public qui assure un accès équitable à l'Éducation sur tout le territoire. Notre exigence pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation porte sur un haut niveau de qualification et une formation professionnelle.

Au gouvernement qui impose autoritairement sa politique de suppressions de postes, de réduction des moyens et des horaires d'enseignement, nous opposons une revalorisation de nos métiers, un rattrapage de la perte de notre pouvoir d'achat, une amélioration de nos conditions de travail avec les élèves, le respect du fondement disciplinaire de nos métiers, le maintien des rôles des CPE et des conseillers d'orientation psychologues auprès des élèves.

La crise financière depuis 2008, la crise de la dette sont instrumentalisées pour multiplier les attaques contre les services publics, les garanties collectives et

le statut de fonctionnaire, la protection sociale et le système des pensions civiles. U&A revendique au contraire une juste répartition sociale des richesses, une fonction publique transformée, un investissement dans l'Éducation qui garantisse l'avenir de la jeunesse et de notre pays.

La profession se reconnaît dans cette orientation syndicale et dans nos pratiques. Les dernières élections professionnelles ont placé le SNES largement en tête à Créteil (54% des suffrages aux CAPA et CPC) . Ces résultats placent à nouveau le SNES et la FSU comme première force face au ministère et à sa politique

Nous combattons les nouvelles pratiques de pilotage fondées sur le management et le renforcement du pouvoir du chef d'établissement. Nous nous appuyons sur les luttes d'établissement, nous impulsions et fédérons les actions pour leur donner du poids, construire et réussir des mobilisations de masse : réformes du lycée, livret de compétences au collège, formation des maîtres... Unité et Action SNES-FSU Créteil souhaite s'enrichir des analyses de tous, contribuer à l'UNITE de tous les syndiqués et, au delà, de tous les personnels dans l'ACTION !

Se battre au quotidien sur les revendications de métier, de carrière aussi bien que sur les questions sociales : droits et liberté, solidarité avec les peuples, lutte pour la paix ...font partie des actions de toujours de UA comme la volonté de construire des alternatives économiques et sociales.

**VOUS PARTAGEZ CES PRINCIPES
POUR LES SECTIONS DÉPARTEMENTALES ET
ACADÉMIQUES DU SNES-FSU CRÉTEIL**

VOTEZ UNITE & ACTION

Pour nous contacter : ua@creteil.snes.edu

LISTE UNITÉ ET ACTION

Commission administrative académique

CHAUVIN Dominique – Certifié
Lycée Martin Luther King - Bussy-Saint-Georges - 77
DEHÊTRE Luc – Certifié
Collège Politzer - La Courneuve - 93
DIRSON Clément – Certifié
Collège Langevin - Drancy - 93
MAURIN Françoise – Certifiée
Collège Delaune - Bobigny - 93
PIERINI Laurence – Agrégée
Lycée René Cassin - Noisiel - 77
SULTAN Valérie – Agrégée
Collège Rosa Parks - Gentilly - 94
ROUSTAN Catherine – Agrégée
Lycée Martin Luther King - Bussy-Saint-Georges - 77
LOGOTHETIS Mathieu – Agrégé
Lycée Jacques Brel - La Courneuve - 93
HARVIER Jean - Michel – Certifié
Collège Paul Eluard - Bonneuil - 94
CLAUSTRE Pierre – Agrégé
Lycée Jean Jaurès - Montreuil - 93
LLECH Colette – Retraitée
77
ANGLESIO Catherine - Certifiée
Collège Pierre de Ronsard - L'Hay-les-Roses - 94
BALDUCCI Dominique – Certifiée
Lycée Jean Jaurès - Montreuil - 93
BARRE Lionel – Certifié
Lycée Guillaume Appolinaire - Thiais - 94
BERCHER Adrien - Certifié
Collège Gustave Courbet - Pierrefitte - 93
BESSA Madjide – Certifié
Lycée Arago - Villeneuve-Saint-Georges - 94
BOCCACCINI Aurélie - Certifiée
Collège La Pléiade - Sevran - 93
BOST Philippe - Certifié
Centre Médical pour Adoléscent - NeufMoutiers - 77
BOURDELLOT Sébastien - Certifié
Lycée Etienne Bezout - Nemours - 77
BOYER Arnaud - Certifié
Collège de l'Arche Guédon - Torcy - 77
BRUNET David - Agrégé
Lycée La Fayette - Champagne-sur-Seine - 77
CHAZOT Evelyne – Certifiée
Lycée Charles de Gaulle - Longperrier - 77
CHEMIN Valérie - Agrégée
Lycée Romain Rolland - Ivry - 94

Bureau départemental du 77

ROUSTAN Catherine - Agrégée
Lycée Martin Luther King - Bussy-Saint-Georges
BRUNET David - Agrégé
Lycée La Fayette - Champagne-sur-Seine
BOYER Arnaud - Certifié
Collège de l'Arche Guédon - Torcy
GALEY Elsa - Certifiée
Collège Marcel Rivière - Lagny sur Marne - 77
BOURDELLOT Sébastien - Certifié
Lycée Etienne Bezout - Nemours
PIERINI Laurence - Agrégée
Lycée René Cassin - Noisiel
LUNARDI Gino - Certifié
Collège Elsa Triplet - Varennes-sur-Seine
STEMPER Martine - Retraitée
ROYER Denis - Certifié
Collège Jacques Amyot - Melun
CHAUVIN Dominique - Certifié
Lycée Martin Luther King - Bussy-Saint-Georges
GALEY Catherine - Certifiée
Collège Léonard de Vinci - Saint Thibault les Vignes
CHARLES Jean-Claude - Agrégé
Lycée Les Pannevelles - Provins
SCHNAPP Joel - Certifié
Collège Erik Satie - Mitry Mory
CESSINAS Gaétan - Certifié
Collège Georges Sand - Crégy Lès Meaux
LLECH Colette - Retraitée

CHEVALIER Michel - Retraité
77
CLAIR Emilie – Certifiée
Collège Plaisance - Créteil - 94
CLAYETTE Danièle - retraitée
93
CLODORE Martine – Agrégée
Lycée Jean Jaurès - Montreuil - 93
COCHET Michel - Agrégé
Lycée Descartes - Champs sur Marne - 77
DE SCHRIVER Sébastien – Certifié
Lycée Renoir - Bondy - 93
DELALANDE René – Certifié
Lycée Langevin-Wallon - Champigny - 94
DESTENAVE Jérémy – Certifié
Collège Karl Marx - Villejuif - 94
DIAZ Violette – Agrégée
Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin-Bicêtre - 94
DUKAN François – Certifié
Collège Paul Eluard - Montreuil - 93
DUMORTIER Gilbert – Retraité
94
DURIEZ Géraldine - CO-Psy
CIO - Epinay sur Seine - 93
FARDOUX Clémentine – Agrégée
Lycée Picasso - Fontenay-sous-Bois - 94
GALEY Catherine – Certifiée
Collège Léonard de Vinci - Saint Thibault les Vignes - 77
GALEY Elsa - Certifiée
Collège Marcel Rivière - Lagny sur Marne - 77
GEFFROY Séverin - Certifié
Collège Albert Camus - Le Plessis Trévisé - 94
GIRAL Jean-Claude – Certifié
Lycée Champlain - Chennevières - 94
GOUZOU Jean-Michel – Cpe
Collège Henri Wallon - Ivry-sur-Seine - 94
GRANGIENS Guillaume - CPE
Lycée Jacques Brel - La Courneuve - 93
GRIVOT Laurence – Certifiée
Lycée Romain Rolland - Ivry-sur-Seine - 94
GUGLIELMI Claude – Retraitée
94
JARRIGE Christine - Co-psy
Le Raincy - 93
KARAQUILLO Marie – Certifiée
Collège Fabien - Montreuil - 93
KERREST-BELO Sandra – Cpe
Lycée Paul Eluard - Saint-Denis - 93

Bureau départemental du 93

LOGOTHETIS Mathieu - Agrégé
Lycée Jacques Brel - La Courneuve
KARAQUILLO Marie - Certifiée
Collège Fabien - Montreuil
DE SCHRIVER Sébastien - Certifié
Collège Pierre Semard - Drancy
DUKAN François - Certifié
Collège Paul Eluard - Montreuil
BERCHER Adrien - Certifié
Collège Gustave Courbet - Pierrefitte
TOUFID Najate - CPE
Lycée Paul Eluard - Saint Denis
DURIEZ Géraldine - CO-Psy
CIO - Epinay sur Seine
LESOURD André - Retraité
GACHET Pascal - Certifié
Collège Jorissen - Drancy
MATOS Sandra - Certifiée
Lycée Blanqui - Saint Ouen
GONTARD Kalpana - Certifiée
Collège Descartes - Tremblay
PAULET Blandine - Certifiée
Collège Pierre Semard - Drancy
DEHÊTRE Luc - Certifié
Collège Politzer - La Courneuve
PABIAN Véronique - Agrégée
Lycée Jean Jaurès - Montreuil
DIRSON Clément - Certifié
Collège Langevin - Drancy

Bureau départemental du 94

HARVIER Jean-Michel - Certifié
Collège Paul Eluard - Bonneuil
CLAIR Emilie - Certifiée
Collège Plaisance - Créteil
TRUFFINET Isabelle - Agrégée
Lycée Maximilien Sorre - Cachan
KOURDA Sonia - Certifiée
Collège Jules Vallès - Vitry-sur-Seine
GEFFROY Séverin - Certifiée
Collège Camus - Le Plessis Trévisé
ANGLESIO Catherine - Certifiée
Collège Pierre de Ronsard - L'Hay-les-Roses
BARRE Lionel - Certifié
Collège Guy Mocquet - Villejuif
BREITENSTEIN Edith - Certifiée
Lycée Champlain - Chennevières
DELALANDE René - Certifié
Lycée Langevin Wallon - Champigny sur Marne
DESTENAVE Jérémy - Certifié
Collège Karl Marx - Villejuif
DUMORTIER Gilbert - Retraité
GOUZOU Jean-Michel - Cpe
Collège Henri Wallon - Ivry-sur-Seine
SULTAN Valérie - Agrégée
Collège Rosa Parks - Gentilly
TENNESON Vincent - Agrégé
Lycée Delacroix - Maisons Alfort
TISSIER Corine - CO-Psy
CIO Nogent-sur-Marne



ÉCOLE ÉMANCIPÉE SNES CRETEIL

POUR LUTTER ET GAGNER



Pour essayer de résoudre la crise financière actuelle, les gouvernements d'Europe ont décidé de faire payer les salariés et d'accentuer la casse des services publics. Par exemple, en mars dernier, le gouvernement grec a baissé les salaires des fonctionnaires de 20% pour rembourser la dette. En France, depuis deux ans, la valeur du point d'indice n'a pas augmenté. Le gouvernement a accéléré la réforme des retraites malgré une opposition massive dans la rue l'an dernier et, encore aujourd'hui, une forte désapprobation de l'opinion publique. Le décret à venir sur la notation des enseignants annonce un ralentissement des carrières, ce qui aggravera la baisse de notre pouvoir d'achat. Et cela va continuer... **Nous devons affirmer que ce n'est ni à la fonction publique, ni à l'Éducation nationale de payer la dette.**

L'éducation va être une question centrale pour 2012 et pour les années à venir.

Comme les 100 000 postes supprimés depuis 2005, la disparition programmée des COPsy ou la réduction des vacances scolaires, les réformes de ces dernières années ont eu, entre autres, pour objectif de faire des économies. Mais le gouvernement et l'Europe ont un vrai projet pour l'Éducation nationale : la détruire, mettre en place une éducation à plusieurs vitesses, qui réserve l'accès au savoir et à la culture à une minorité et rende la masse simplement « employable ». Les contre-réformes successives en témoignent. La « mastérisation » a supprimé la formation des enseignants. Le nouveau lycée, le livret personnel de compétence (LPC) et le socle commun ont permis de diminuer les heures d'enseignement et d'appauvrir les contenus. Partout la dérèglementation est à l'œuvre : APV, ECLAIR... avec la volonté de nous mettre au pas pour une plus grande adaptabilité de l'École et de ses personnels.

Le projet de décret sur l'évaluation des personnels (dont nous espérons que la lutte permettra le retrait) rentre dans ce cadre : mettre en place le « nouveau management » par contrats d'objectifs dans les établissements scolaires, faire des chefs d'établissement des « patrons » associés à une hiérarchie intermédiaire (chefs de département). C'est pourquoi nous nous battons contre ces réformes rétrogrades.

Contre la précarisation de plus en plus grande de nos métiers, nous réclamons au contraire la titularisation de tous les précaires et l'établissement du corps unique des enseignants. Pour une école émancipatrice pour l'ensemble des jeunes, nous portons l'idée du collège unique.

Aujourd'hui, nos réponses doivent être à la hauteur des attaques. Les élections professionnelles ont souligné l'attachement des collègues au syndicalisme et surtout au syndicalisme revendicatif. Le SNES doit s'opposer radicalement aux réformes du gouvernement et afficher des mots d'ordre clairs. L'unité syndicale est importante lorsqu'elle permet l'action collective. Cependant, le SNES ne doit pas se laisser enfermer dans l'attente d'un consensus paralysant avec des organisations qui n'ont que trop tendance à suivre le Ministère. Si un accord rapide pour l'action n'est pas possible, il doit, avec tous ceux qui le veulent, impulser les mobilisations et construire le mouvement. Le SNES doit se donner les moyens d'une plus grande combativité, au côté des mouvements de lycéens, de parents d'élèves et des personnels, du premier degré à l'Université (enseignants ou agents). Il doit favoriser les assemblées générales et les coordinations, et engager ses militants à y participer activement.

**VOTER
ÉCOLE ÉMANCIPÉE,
C'EST VOTER POUR
UNE TENDANCE
NATIONALE
ET FÉDÉRALE,**

une tendance qui défend les mêmes positions à Créteil, à Saint Denis, à Tarbes, à Lille, à Marseille ... une tendance qui porte ce syndicalisme de luttes et de revendications dans les instances du SNES comme dans les AG ; c'est voter pour des militants qui, au quotidien, s'impliquent dans tous les degrés de l'activité syndicale, en construisant le SNES, qui savent bien que l'état de mobilisation n'est pas un état permanent, qu'on ne naît pas mobilisé a priori, mais qui réaffirment qu'il est nécessaire et possible de construire un mouvement et de **GAGNER !**

Pour nous contacter: ecreteil@gmail.com

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Commission administrative académique

ACHART Jean-Louis – certifié
Collège Desnos – Orly - 94
ACHART Philippe – certifié
Lycée Mistral – Fresnes - 94
AMSELLEM Carole – agrégé
Lycée Le Corbusier - Aubervilliers - 93
BAYAMACK TAM Emmanuelle – agrégé
Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin Bicêtre - 94
BEAUJOUAN Nicolas – certifié
Collège Gérard Philipe Aulnay sous bois - 93
BEKHTARI Grégory – certifié
Collège Picasso – Montfermeil - 93
BEN SALAH Jihane – certifié
Lycée Renoir - Bondy - 93
BESNARD Damien - certifié
Collège René Descartes - Le Blanc Mesnil - 93
BOERES Thierry – certifié
Collège Pasteur – Créteil - 94
BORDY Sophie – certifié
Collège Pasteur – Créteil - 94
BOSQUILLON Christophe - certifié
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
BOUDIE Céline – certifiée
Collège Marie Curie - Les Lilas - 93
BOUHET Laurence - certifié
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
BOURRET Sandrine - certifié
Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94
CAMOREYT Sabrina - certifié
Lycée Eluard - St Denis - 93
CAPEL Fanny - agrégé
Lycée Eluard - St Denis - 93
CHERROU Tarik - AED
Lycée Le Corbusier - Aubervilliers - 93
CHRISTIANY Jean Michel - certifié
Collège Fernande Flagon - Valenton - 94
CORMIER Amandine - certifié
Collège Paul Eluard - Montreuil - 93
COSYN Clara - certifié
Collège Berlioz - Vincennes - 94
COURET Martine - Retraité
77
DALAINE Loïc - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
DELVAL Marc - CPE
Collège Wallon - Aubervilliers - 93

Bureau départemental du 77

BOSQUILLON Christophe - certifié
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
BOUHET Laurence - certifié
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
DALAINE Loïc - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
FAURE Catherine - CPE
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
FAVRE Julien - agrégé
Lycée J. Amyot - Melun - 77
FERRY Pascal Pierre - agrégé
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
GENTNER Romain - certifié
Collège Rimbaud - Nemous - 77
GREGORIO Virginie - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
GUERIN Julien - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
HABABOU David - certifié
Collège Picasso - Champs s/ Marne - 77
HERVOUET Élisabeth - certifié
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
LARIBLE Cécile - certifié
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
MANCEL Brigitte - certifié
Collège du Grand Parc - Cesson - 77
TOKATLIAN Véronique - certifié
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
VERGER Jérémie - certifié
Lycée du Gué à Tresmes - Congis s/Therouanne - 77

DIAS DE MELO Jacques - certifié
Collège Jules Valles - Choisy le Roy - 94
DROPSY Sylvain - CPE
Collège La Courtille - St Denis - 93
DUGGAN Pénélope - certifié
Collège Fabien - Montreuil - 93
FAUJOUR Catherine - certifié
Collège Marie Curie - Les Lilas - 93
FAURE Catherine - CPE
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
FAVRE Julien - agrégé
Lycée J. Amyot - Melun - 77
FERRY Pascal Pierre - agrégé
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
GALIN Bernard - agrégé
Lycée Romain Rolland - Ivry sur Seine - 94
GAUTREAU Paul - agrégé
Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94
GAVOIS Aurélien - agrégé
Collège Lucie Aubrac - Villeteuse - 93
GENTNER Romain - certifié
Collège Rimbaud - Nemous - 77
GIROMINI Raphaël - certifié
Lycée Le Corbusier - Aubervilliers - 93
GRANDPOLD Anne Gaëlle - certifié
Collège Jules Valles - Choisy le Roy - 94
GREGORIO Virginie - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
GRILLARD Sébastien - agrégé
Lycée Ch Le Chauve - Roissy - 77
GUERIN Julien - certifié
Collège Bathélémy - Nangis - 77
HABABOU David - certifié
Collège Picasso - Champs s/ Marne - 77
HERVOUET Élisabeth - certifié
Lycée Van Dongen - Lagny - 77
HIND Claire - certifié
Lycée Eluard - St Denis - 93
LABARRE Séverine - certifié
Collège Rosa Luxembourg - Aubervilliers - 93
LAFRAN Anne - agrégé
Lycée Wallon - Aubervilliers - 93
LARIBLE Cécile - certifié
Lycée Claudel - Pontault Combault - 77
LE MOEL Sébastien - agrégé
Collège Pasteur - Créteil - 94
MANCEL Brigitte - certifié
Collège du Grand Parc - Cesson - 77

Bureau départemental du 93

CAMOREYT Sabrina - certifié
Lycée Eluard - St Denis - 93
CORMIER Amandine - certifié
Collège Paul Eluard - Montreuil - 93
DROPSY Sylvain - CPE
Collège La Courtille - St Denis - 93
GIROMINI Raphaël - certifié
Lycée Le Corbusier - Aubervilliers - 93
HIND Claire - certifié
Lycée Eluard - St Denis - 93
LABARRE Séverine - certifié
Collège Rosa Luxembourg - Aubervilliers - 93
LAFRAN Anne - agrégé
Lycée Wallon - Aubervilliers - 93
MOALIC Morgane - AED
Collège Marais de Villiers - Montreuil - 93
MONBEIG Fanny - certifié
Collège Jean Lurçat - St Denis - 93
MOREL Fabrice - certifié
Lycée Delacroix - Drancy - 93
MOUSSET Nicolas - certifié
Collège Gabriel Péry - Aubervilliers - 93
NININ Mathieu - certifié
Collège Paul Painlevé - Sevran - 93
RIVOIRE Julien - certifié
Lycée Alfred Nobel - Clichy sous bois - 93
SERVAT Véronique - certifié
Collège Paul Eluard - Montreuil - 93
VAN KERCKHOVE Aude - agrégé
Lycée Wallon - Aubervilliers - 93

Bureau départemental du 94

BAYAMACK TAM Emmanuelle – agrégé
Lycée Darius Milhaud - Le Kremlin Bicêtre - 94
BOERES Thierry – certifié
Collège Pasteur – Créteil - 94
BORDY Sophie – certifié
Collège Pasteur – Créteil - 94
BOURRET Sandrine - certifié
Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94
CHRISTIANY Jean Michel - certifié
Collège Fernande Flagon - Valenton - 94
COSYN Clara - certifié
Collège Berlioz - Vincennes - 94
DIAS DE MELO Jacques - certifié
Collège Jules Valles - Choisy le Roy - 94
GALIN Bernard - agrégé
Lycée Romain Rolland - Ivry sur Seine - 94
LE MOEL Sébastien - agrégé
Collège Pasteur - Créteil - 94
MICLO Gretel-Elise - certifié
Collège Jules Valles - Choisy le Roy - 94
OLIVIER Laurence - agrégé
Lycée Jean Macé - Vitry sur Seine - 94
ÔTSMANE Nadia - certifié
Collège W. Ronis - Champigny - 94
PIAGET Natacha - certifié
Collège Pasteur - Villejuif - 94
RAJKUMAR Virginia - agrégé
Lycée Apollinaire - Thiais - 94
ROMDHANE Monia - certifié
Collège Amédée Dunois - Boissy St Léger - 94



ÉMANCIPATION

POUR SAUVER LE STATUT ENSEIGNANT ET L'ÉCOLE POUR TOUTES, LE SYNDICALISME DE LUTTE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

Au moment où le statut enseignant risque d'être balayé, au même titre que beaucoup d'autres acquis, il faut construire une riposte à la hauteur. Partout, le capitalisme se sert de sa crise pour attaquer comme jamais les conditions de travail et d'emploi, les salaires et la protection sociale. L'éducation nationale est en première ligne de l'austérité, des suppressions de postes et de l'attaque des statuts... Sur l'évaluation des enseignants, sur l'arbitraire des chefs d'établissement et recteurs, sur le raccourcissement et la régionalisation des vacances d'été, Sarkozy veut passer en force avant les présidentielles, et promet en cas de second mandat d'en finir avec le statut enseignant et le collège unique (vœux à l'éducation, le 5/01). L'attentisme électoral n'est donc pas de mise, d'autant plus quand on voit les programmes des autres candidats.

Emancipation propose de changer d'orientation syndicale pour en finir avec un illusoire dialogue social aux résultats désastreux pour les statuts des personnels, comme pour la représentativité, les moyens, les droits et l'indépendance des syndicats (cf. notre critique du rapport d'activité p. 13).

Des réponses syndicales anticapitalistes à la crise

Patrons, financiers, banquiers s'accoquinent pour réaliser le maximum de profits, à n'importe quel prix financier, humain et environnemental. De toute façon, les Etats paient les pertes en ponctionnant encore plus les peuples et en gonflant leurs dettes. Ces dettes publiques dessinent un gigantesque Monopoly où les spéculateurs s'engraissent, où les Sarkozy et Cie, le FMI et la Commission européenne espèrent bien se payer ce qui reste de droits et de libertés. Dans ce cercle vicieux qui s'emballe, le syndicalisme doit retrouver un positionnement clair sur la défense des principes anticapitalistes et sur les luttes de résistance concrètes au libéralisme qui privent les spéculateurs de leurs leviers avec la suppression des agences de notation, l'annulation des dettes et le contrôle des banques, de la finance et de la monnaie. Dans l'immédiat, le syndicalisme doit :

- Cesser de se prononcer pour la maîtrise du déficit public et de la dette, au moment où la «règle d'or» et le nouveau traité européen en gestation entendent imposer cette maîtrise aux Etats.
- Développer les réseaux syndicaux européens et internationaux de lutte alternatifs aux pseudo-syndicats CES et CSI (Confédérations syndicales européenne et internationale).
- Mettre en débat les alternatives économiques et sociales tout en défendant pied à pied les acquis et les revendications.

Revenir aux principes du syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Pour sortir de l'éparpillement des actions catégorielles sans lendemain et de l'unité de façade d'intersyndicales qui ne décident rien ou qui se rallient au plus petit dénominateur commun de l'action, nous proposons de promouvoir à tous les niveaux du syndicat et intersyndicaux l'unité dans les revendications et les luttes :

- en mettant en avant les éléments de convergence qui unifient les revendications. Ainsi, la défense des statuts et des salaires est plus efficace, si elle vise à unifier les personnels : d'une part, en revendiquant la titularisation immédiate et sans conditions de tous les non titulaires, qui prive l'administration du volant de personnels plus corvéables que sont les précaires, d'autre part en se prononçant pour l'unification vers le haut des catégories et des salaires (par des augmentations uniformes, 300 euros pour toutes) ;
- en défendant une école démocratique et laïque, avec un véritable collège unique doté des moyens nécessaires, et un enseignement polytechnique obligatoire de la maternelle à l'entrée au lycée. Ce qui dans l'immédiat impose l'abrogation et le retrait des contres réformes et projets sur le socle commun, le livret personnel de compétences, ECLAIR, les lycées généraux, professionnels et techniques, les rythmes scolaires... l'arrêt des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires ;
- en considérant comme constitutive de la lutte syndicale la défense des sans-papiers, et des peuples opprimés (Palestine, Syrie...) ; le refus de l'Etat policier et des mesures sécuritaires, des discriminations racistes, sexistes et homophobes ;
- en étant clair sur le niveau des luttes nécessaires pour gagner et en proposant des actions qui s'inscrivent dans une dynamique de construction d'un véritable rapport de force, comme la grève reconductible, les blocages, et le contrôle de la lutte par les assemblées générales et coordinations.

VOTEZ EMANCIPATION

Pour prendre contact, participer à la préparation collective des instances et congrès, ou s'abonner à la revue « l'Emancipation syndicale et pédagogique » : ovinay@free.fr ; 0620555761

LISTE ÉMANCIPATION

Commission administrative

académique

Aupy-Biamonti Brigitte - Certifiée

Collège Les Capucins - Melun - 77

Balu Bernard - Retraité

94

Beaujean Gilles - Certifié

Collège Armand Lanoux - Champ sur Marne - 77

Belin Henri - Agrégé

Lycée Blaise Cendrars - Sevran - 93

Boisset Jean - Certifié

Lycée Jacques Feyder - Epinay - 93

Bouhar Soufiane - Assistant d'éducation

Collège Travail - Bagnolet - 93

Cittanova Denis - AE

Lycée Paul Eluard - Saint Denis - 93

David Martine - Retraîtée

93

Diot Bernadette - Certifiée

Collège Liberté - Drancy - 93

Ciarelli-Draïdi Nadia - Certifiée

Collège Travail - Bagnolet - 93

Dula Alice - Certifiée

Collège Marie Curie - Les Lilas - 93

D'Hermies Suzanne Certifiée

Collège Politzer - Montreuil - 93

El Bar Mohamed - Contractuel

Collège - Pantin - 93

Escalie Olivier - Certifié

Collège Marie Curie - Les Lilas - 93

Fasso Sybil - Retraîtée

94

Fiant Laurence - Certifiée

Collège Françoise Giroud - Vincennes - 94

Fleury Jean-Matthias - Agrégé

Micro-lycée - Senart - 77

Fleury Paul-Gentien - Assistant

d'Education

College R. Garros - Villeneuve Saint Georges - 94

Gillet Pierre- Retraité

93

Gennetier Fabien - Certifié

Lycée Francois Ier - Fontainebleau - 77

Grupper Catherine - Retraîtée

93

Guilbon Noëlle - Retraîtée

93

Hannoun Pierre - Retraité

Bureau départemental du 77

Aupy-Biamonti Brigitte - Certifiée

Collège Les Capucins - Melun - 77

Beaujean Gilles - Certifié

Collège Armand Lanoux - Champ sur Marne - 77

Fleury Jean-Matthias - Agrégé

Micro-lycée - Senart - 77

Gennetier Fabien - Certifié

Lycée Francois Ier - Fontainebleau - 77

Hannoun Pierre - Retraité

77

Rey Séphane - Agrégé

Lycée Charles de Gaulle - Longperrier - 77

Zolla Romain - certifié

Lycée Martin Luther King - Bussy Saint Georges - 77

77

Hoddak Jean Charles - Certifié

Collège Fabien - Saint Denis - 93

Ingrilli Francesco - Certifié

Lycée Clémenceau - Villemomble - 93

Bena Kaouther - Assistante d'Education

Collège Travail Bagnolet - 93

Lerou Sandrine - Agrégée

Collège Travail - Bagnolet - 93

Léger Catherine - Retraîtée

94

Marillet Fabian - Certifié

Collège Travail - Bagnolet - 93

M'Bedi Ignace - Contractuel

Mineas Nazaire Lucia - Certifiée

Collège Léon Blum - Alfortville - 94

Mouaci Chérif - certifié

Lycée Guillaume Appolinaire - Thiais - 94

Muxonat Noël - Certifié

Collège Langevin Wallon - Rosny-Sous-Bois - 93

Pradel Mathieu - Agrégé

Lycée Léon Blum - Créteil - 94

Notter Audran - Certifié

Collège Lucie Aubrac - Villetaneuse - 93

Raederscheidt Sybil - Retraîtée

94

Rey Séphane - Agrégé

Lycée Charles de Gaulle - Longperrier - 77

Slim Mannoubi - Certifié

Collège Fabien - Saint Denis - 93

Soro Jean-François - Agrégé

Collège Travail - Bagnolet - 93

Vancostenoble Jean-Marc - Contractuel

Collège Condorcet - Maisons-Alfort - 94

Vinay Olivier - Retraité

93

Zerrouk Linda - Certifiée

Collège JP Timbaud - Bobigny - 93

Zolla Romain - certifié

Lycée Martin Luther King - Bussy Saint Georges - 77

Bureau départemental du 93

Belin Henri - Agrégé

Lycée Blaise Cendrars - Sevran - 93

Cittanova Denis - AE

Lycée Paul Eluard - Saint Denis - 93

D'Hermies Suzanne Certifiée

Collège Politzer - Montreuil - 93

Hoddak Jean Charles - Certifié

Collège Fabien - Saint Denis - 93

Ingrilli Francesco - Certifié

Lycée Clémenceau - Villemomble - 93

Lerou Sandrine - Agrégée

Collège Travail - Bagnolet - 93

Notter Audran - Certifié

Collège Lucie Aubrac - Villetaneuse - 93

Slim Mannoubi - Certifié

Collège Fabien - Saint Denis - 93

Vinay Olivier - Retraité

93

Bureau départemental du 94

Balu Bernard - Retraité

94

Fiant Laurence - Certifiée

Collège Françoise Giroud - Vincennes - 94

Fleury Paul-Gentien - Assistant

d'Education

College R. Garros - Villeneuve Saint Georges - 94

Léger Catherine - Retraîtée

94

Mineas Nazaire Lucia - Certifiée

Collège Léon Blum - Alfortville - 94

Mouaci Chérif - certifié

Lycée Guillaume Appolinaire - Thiais - 94

Pradel Mathieu - Agrégé

Lycée Léon Blum - Créteil

Raederscheidt Sybil - Retraîtée

94

Vancostenoble Jean-Marc - Contractuel

Collège Condorcet - Maisons-Alfort - 94

" LES REVENDICATIONS, L'UNITE "

APRÈS LA GRÈVE DU 15 DÉCEMBRE, GRÈVE DANS L'UNITÉ POUR LE RETRAIT DU PROJET D'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS. POURSUIVRE LA DÉMARCHE : L'UNITÉ POUR LE RETRAIT, POUR LES REVENDICATIONS, PAR LA GRÈVE, POUR FAIRE RECULER LE MINISTRE

La grève du 15 décembre pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants a obtenu de premiers résultats, et la décision du ministre de reporter l'examen de son projet prévu au départ au CTM du 16 décembre. Elle appelle de nouvelles décisions pour imposer le retrait pur et simple de ce projet, comme les décrets de Robien ont été abrogés. Notre demande de retrait est due au contenu même du projet de réforme : ce serait le chef d'établissement qui évaluerait les enseignants, et donc l'évaluation ne porterait plus sur l'enseignement dans la classe, ce qui est le cœur de notre métier, qui est d'enseigner une discipline dans le cadre des programmes nationaux. En confiant l'évaluation au seul échelon local, c'est un élément de mise en cause de notre statut de fonctionnaire de l'Etat. Ce projet doit être retiré. Cette grève unitaire du 15 décembre prend toute son importance au moment où la journée d'action interprofessionnelle du 13 décembre (CGT-CFDT-FSU-UNSA-Solidaires) ne contenait ni appel à la grève, ni exigence du retrait du plan d'austérité présenté par François Fillon le 7 novembre. Cette journée d'action se situait dans la droite ligne du communiqué interprofessionnel du 18 août qui inscrit, à la demande de la CFDT, l'action syndicale dans le cadre de la « réduction des déficits ». Le SNES, et la FSU, peuvent-elles continuer à se laisser cadenciser par cette intersyndicale officielle, qui, lors du mouvement contre la réforme des retraites, en septembre-octobre 2010, a imposé - avec les résultats que l'on sait - les journées d'action saute-mouton avec manifestations le samedi, sans appel à la grève nationale ni exigence du retrait du projet ? **Au moment où les attaques du gouvernement pleuvent pour répondre aux exigences des marchés financiers, avec notamment une nouvelle saignée de 14 000 postes, nous en tirons une conclusion : la démarche mise en œuvre le 15 décembre doit être appliquée et poursuivie sur tous les plans et à tous les niveaux.** Cette démarche doit nous conduire à reconsidérer le bilan que l'on peut tirer de la signature par les responsables de la FSU des accords de Bercy en 2008, malgré de nombreuses oppositions de syndicats. Ces accords ont permis l'instauration du vote électronique conduisant à l'effondrement de la participation aux élections professionnelles. Ils ont conduit, à travers la loi de juillet 2010 sur le dialogue social, à créer les CT (Comités Techniques). Le ministre dispose maintenant avec ces CT d'instances lui

permettant « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle », bref de « détricoter » notre statut ! **Notre démarche ne se situe pas dans le cadre des « tendances ».** Celles-ci sont largement devenues un obstacle à l'expression d'un véritable pluralisme, à la véritable démocratie syndicale, qui, dans la situation actuelle, sont indispensables pour permettre aux syndiqués de faire valoir leur volonté et de définir ensemble, dans les réunions d'instances syndicales à tous les niveaux (établissement, département, académie, national), les revendications, l'action pour les faire aboutir. En ce sens, nous nous félicitons qu'il y ait eu un vote unanime à la CA Nationale du SNES pour appeler à la grève pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants. Nous sommes heureux d'avoir contribué à ce résultat. Ainsi, l'indépendance et l'unité du syndicat ont été dressées face au ministre, entraînant l'ensemble des syndicats du second degré, puis des fédérations, pour le faire reculer. C'est pour poursuivre dans ce sens que nous présentons cette liste. Nous soumettons à tous les syndiqués, à tous les militants, en leur proposant de l'enrichir, ce que pourrait être le mandat du SNES dans les semaines et mois décisifs qui viennent : **maintien de notre statut : maintien des décrets de 1950** : pas d'allongement de la durée de service défini en heures de cours dans notre discipline, pas de bivalence, poste sur un seul établissement. Dans la continuité de l'appel unitaire à la grève du 15 décembre, poursuite de l'action pour **le retrait du projet d'évaluation des enseignants par le chef d'établissement** : maintien de la double évaluation et des formes actuelles d'avancement ; maintien de tous les personnels, professeurs, Copsy, documentalistes, CPE, dans la fonction publique de l'Etat. **Annulation des 5 600 suppressions de postes pour la rentrée 2012**, dont 362 pour l'académie de Créteil ! Arrêt des « réformes » qui organisent ces suppressions de postes ! Abrogation de la RGPP (révision générale des politiques publiques), abrogation de la LOLF, abrogation de la loi Fillon sur les retraites, augmentation des salaires par revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires ! **Abrogation de la réforme du lycée, maintien du baccalauréat comme diplôme national.**

Texte rédigé par les représentants de PRSI

LISTE

"LES REVENDICATIONS, L'UNITÉ !"

Commission administrative académique

BODIN Martine - certifiée
Lycée Albert Schweitzer - Le Raincy - 93

PERE Jacques - certifié
Collège François Rabelais - Vitry - 94

LEFEBVRE, Michel - retraité
93

ROUX Laurent - certifié
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny - 93

ESKENAZI Line - Retraitée
93

DANIEL Florence - certifiée
Collège François Rabelais - Vitry - 94

CHEVALIER Monique - retraitée
77

HELLAL Mohamed - CPE
Collège Gustave Courbet - Pierrefitte - 93

ROBIC Myriam, certifiée
Collège François Rabelais - Vitry - 94

TRINQUIER Sophie - agrégée
Lycée Albert Schweitzer - Le Raincy - 93

GREINER Emma - CPE
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny - 93

Bureau départemental du 93

BODIN Martine - certifiée
Lycée Albert Schweitzer - Le Raincy - 93

LEFEBVRE, Michel - retraité
93

ROUX Laurent - certifié
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny - 93

ESKENAZI Line - Retraitée
93

HELLAL Mohamed - CPE
Collège Gustave Courbet - Pierrefitte - 93

TRINQUIER Sophie - agrégée
Lycée Albert Schweitzer - Le Raincy - 93

GREINER Emma - CPE
Collège Jean-Pierre Timbaud - Bobigny - 93

Bureau départemental du 94

PERE Jacques - certifié
Collège François Rabelais - Vitry - 94

DANIEL Florence - certifiée
Collège François Rabelais - Vitry - 94

ROBIC Myriam, certifiée
Collège François Rabelais - Vitry - 94

SOMMAIRE

PAGE 2

Élections internes
Congrès académique

PAGE 3

Rapport d'activité académique

PAGE 8

Rapport d'activité de la section 77

PAGE 9

Rapport d'activité de la section 93

PAGE 11

Rapport d'activité de la section 94

PAGE 12

Critique au rapport d'activité École Émancipée

PAGE 13

Critique au rapport d'activité Émancipation

PAGE 14

Critique au rapport d'activité « Les revendications,
l'unité ! »

PAGE 15

Réponse aux critiques au rapport d'activité

PAGE 16

Appel à voter Unité et Action

PAGE 17

Liste Unité et Action

PAGE 18

Appel à voter École Émancipée

PAGE 19

Liste École Émancipée

PAGE 20

Appel à voter Émancipation

PAGE 21

Liste Émancipation

PAGE 22

Appel à voter « Les revendications, l'unité ! »

PAGE 23

Liste « Les revendications, l'unité ! »



ÉDITO

La perte du triple A, les discours sur la dette publique, tous les prétextes sont bons pour culpabiliser les personnels et les conduire à accepter sans rechigner les réformes régressives et les suppressions de postes.

Après la mobilisation du 15 décembre, qui a réuni près d'un enseignant sur deux dans la grève, il est essentiel d'amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait de la réforme sur l'évaluation, qui bafoue le sens de nos métiers et instaure un mode de gouvernance intolérable. Nous devons également obtenir de toute urgence un collectif budgétaire sur les postes. Dans l'académie ce sont 50 emplois de moins en collège (pour 2800 élèves de plus!), 100 en lycée général et 300 en lycée professionnel qui sont prévus !

Dans le contexte actuel de campagne électorale, nous avons la responsabilité de ne pas rester inactifs en "attendant que ça change". L'action du 31 janvier est une occasion importante pour faire en sorte que l'école fasse irruption dans les débats et pour se faire entendre de tous les candidats aux présidentielles.

A nous de les placer face à leurs responsabilités, de leur rappeler haut et fort que l'éducation de la génération montante est une obligation absolue pour celle qui est actuellement au pouvoir. Manquer à ce devoir est une faute extrêmement lourde. La crise ne doit pas être un prétexte pour hypothéquer l'avenir de nos élèves ! Il est possible d'imposer d'autres choix, allant dans le sens d'une réelle démocratisation pour tous.

Le SNES-FSU a pris l'initiative de la grève avec une manifestation nationale à Paris le 31 janvier. D'autres syndicats, d'autres fédérations sont en train de se joindre à cet appel. Nous mettons actuellement tout en œuvre pour que celui-ci soit le plus large possible.

Dominique Chauvin, Luc Dehêtre, Clément Dirson, Françoise Maurin, Laurence Pierini, Valérie Sultan

CONGRÈS 2012

Du 2 au 17 février, élections

Par correspondance (matériel joint le cas échéant) ou dans votre établissement, prononcez-vous sur les rapports d'activité et financier nationaux ainsi que sur le rapport d'activité académique, puis choisissez vos représentants à la Commission Administrative Académique et au Bureau Départemental du SNES-FSU

Lundi 12 mars, commissions préparatoires au congrès académique

A partir de 14h30 à la section académique, à Arcueil, discussion et préparation des amendements aux pré-rapports publiés dans l'Université Syndicaliste

Les 21, 22 et 23 mars, Congrès Académique

A la Maison des Syndicats de Créteil (M° Créteil-Préfecture). Tous les syndiqués ont le droit d'y participer